



Abus officines de recouvrement

Par **antoine**, le **28/01/2014** à **18:37**

Bonjour,rnrnNous sommes relancés par une officine de recouvrement. Ces relances sont uniquement des appels téléphoniques, et quand par hasard ils laissent un message ceux ci sont peu clairs !Certaines relances sont également faites par des automates sous forme de sms. Existe t-il un moyen de faire cesser des relances qui sont sans fondement puisque nous sommes à jour de tout (suite confirmation du service client). Existe t-il un texte de loi ou un organisme autre à contacter pour empêcher de tels agissements et les obliger à nous contacter uniquement par écrit, en justifiant leur réclamation.rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **28/01/2014** à **19:25**

bonjour,rn avez-vous lu les différents messages sur le site. Vous devriez trouver réponse

Par **antoine**, le **28/01/2014** à **23:25**

Merci Chaber pour votre conseil.